

Evolution des classes virtuelles du service « Ma classe à la maison » du CNED

Afin d'éviter les intrusions intempestives, le CNED a fait évoluer les possibilités de gestion des classes virtuelles du service de continuité pédagogique « Ma classe à la maison ».

Chaque enseignant peut désormais **réinitialiser les liens permettant l'accès à sa classe virtuelle**.

Pour créer votre classe virtuelle, cliquez sur le bouton suivant :



Si vous avez déjà créé votre classe virtuelle, vos liens de classe virtuelle sont les suivants :

Votre lien Modérateur : <https://eu.bbcollab.com/invite/0c1d99aee7df476588890b6a797a6>

Le lien participant (à envoyer à vos élèves) : <https://eu.bbcollab.com/guest/ae816563ca8e4258b9035f403a4b7>

En cas de besoin, vous avez la possibilité de réinitialiser votre classe virtuelle.

Attention : vous obtiendrez de nouveaux liens Modérateur et participant, et les précédents ne seront plus utilisables.

Pour supprimer votre classe virtuelle et en créer une nouvelle, cliquez sur le lien suivant : **Réinitialiser ma Classe virtuelle**

Une fois les liens réinitialisés, vous devez communiquer aux élèves le nouveau lien participant.

« Ma classe à la maison » du CNED est mobilisable par tous les enseignants pour mettre en œuvre leur enseignement à distance. Depuis le 16 mars 2020, plus de 40 000 élèves et 8 000 enseignants de l'académie d'Orléans-Tours se sont inscrits sur cette plateforme.

Elle est accessible via les adresses :

- pour les écoles : <https://ecole.cned.fr/>
- pour les collèges : <https://college.cned.fr/>
- pour les lycées : <https://lycee.cned.fr/>

L'inscription nécessite de compléter un formulaire dans lequel vous devez utiliser **vos** adresse de **messagerie académique**.

Point d'attention : afin de disposer du service de classe virtuelle, il est nécessaire, pour un enseignant, de choisir l'académie et de sélectionner « Enseignants ou Chef d'établissement » comme Profil utilisateur.

Académie (pour la France uniquement)	!	Orléans-Tours
Profil utilisateur	!	Enseignant ou Chef d'établissement

Vous pouvez retrouver ces informations, et beaucoup d'autres, sur la page du site académique dédiée à la continuité pédagogique : <https://www.ac-orleans-tours.fr/continuitepedagogique/>.